



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Comité d'éthique des contrôles

DDTM Evreux le 19-06-2018



BILAN CONTROLES 2017 → CAMPAGNE 2018



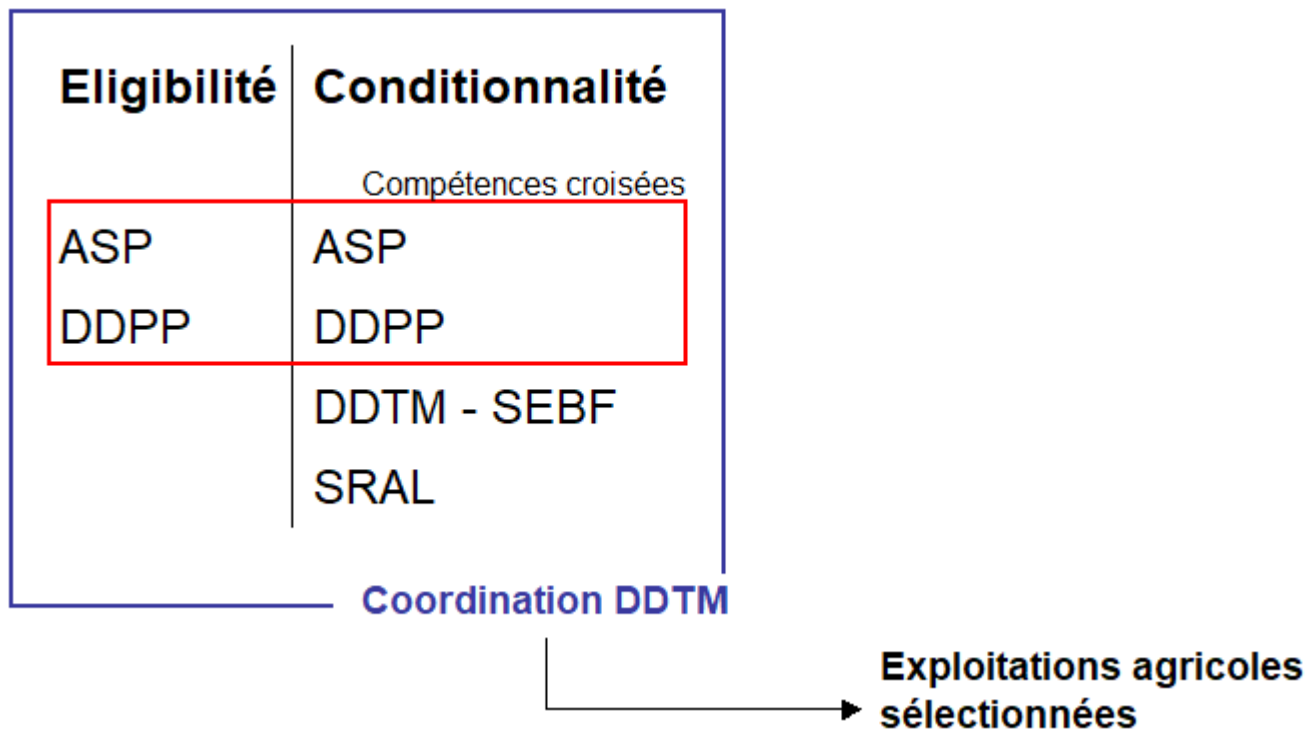
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Les contrôles

Les corps de contrôle et la DDTM





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

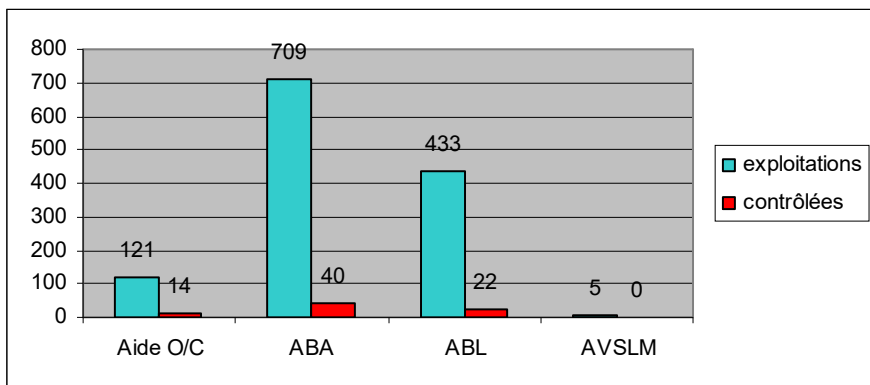
PRÉFET DE L'EURE



La part des exploitations contrôlées au titre de **l'éligibilité**



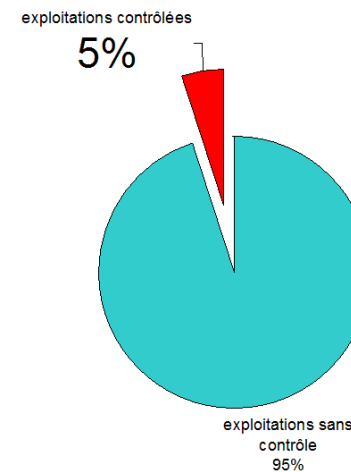
Sur 1268 demandes d'aides
animales (1152 exploitations)



76 contrôles ont été réalisés en 2017 (sur 66 exploitations)
(soit 6 % en moyenne)



Sur 3579 exploitations
demandeuses d'aides
découplées





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

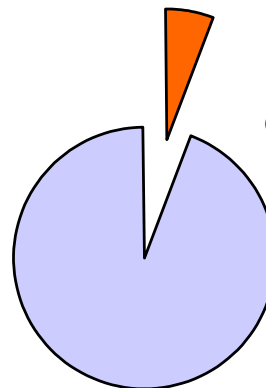


La part des exploitations contrôlées au titre de la conditionnalité

224 exploitations ont été contrôlées en 2017

Sur 3579
exploitations

Exploitations
non
contrôlées
94%



Exploitations
contrôlées au
titre de la
conditionnalité
en 2017:
6%

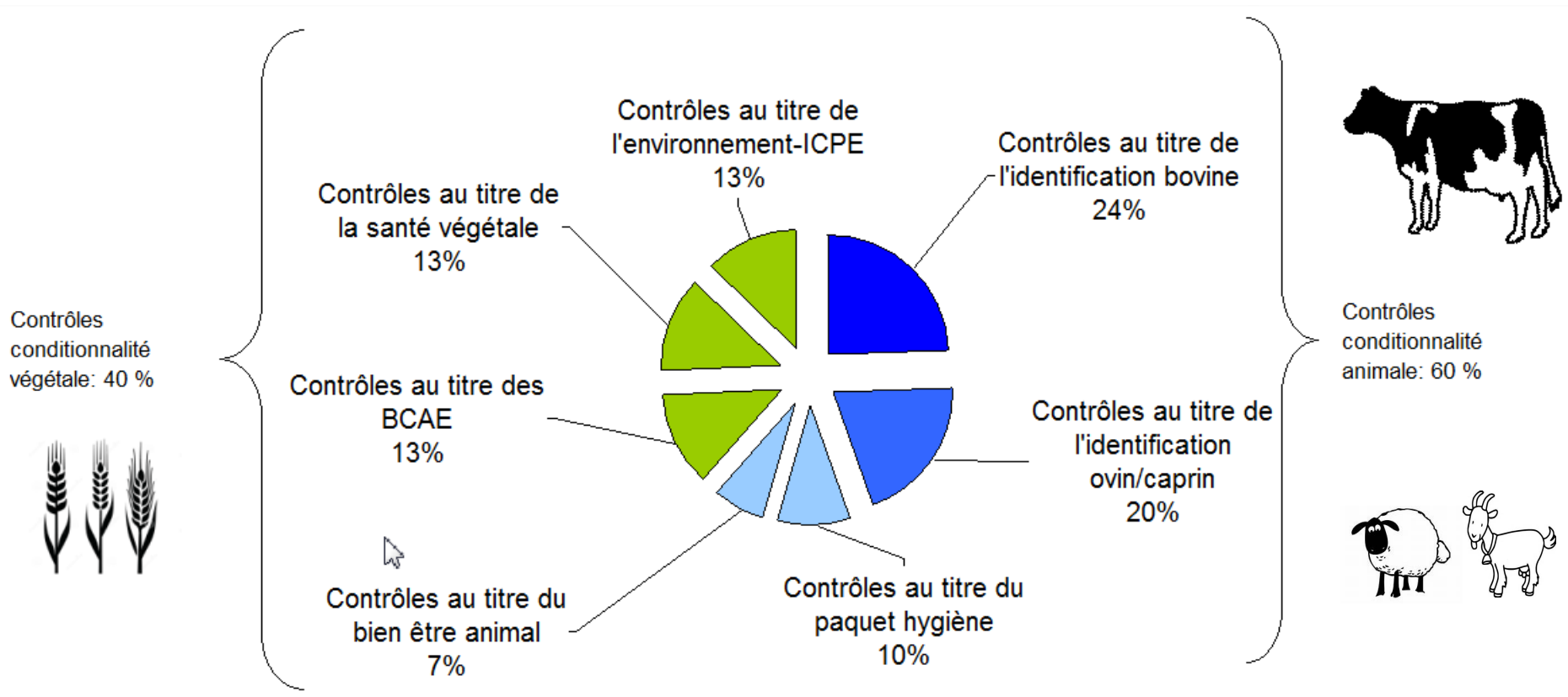


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Répartition des différents contrôles conditionnalité





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1. BILAN de la campagne de contrôles 2017

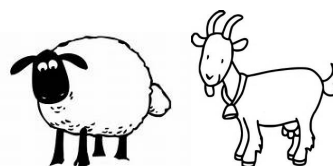
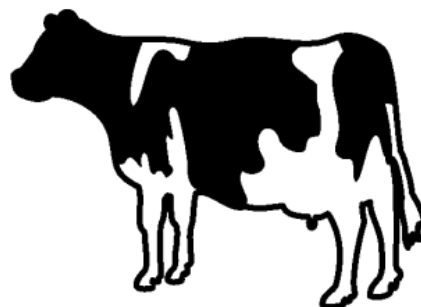


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1.1. Les contrôles Animaux





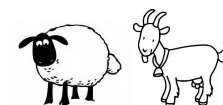
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



- Eligibilité aux aides animales

			exploitations contrôlées		en anomalie		taux de conformité
Ovins		112	14	7	50%	50%	
Caprins		9					
Bovins	ABA	709	40	1	2%	98%	
	ABL	433					
	VSLM	8					



Les écarts sur les effectifs ovins persistent et le taux de conformité est inférieur à celui de l'an passé (93 %).

3 exploitations perdent la totalité des aides ovines (dont 2 avec sanctions)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



- Conditionnalité

Domaine 2 : Santé Publique, animale

Domaine 3 : Bien-être animal



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



RAPPEL Système d'avertissement précoce (FAP/anomalies mineures)

Années	N	N+1	N+2
Avertissement	FAP	Anomalie non remise en conformité dans les délais prévus	Anomalie non remise en conformité dans les délais prévus
Pénalité ?	non	sanction	sanction



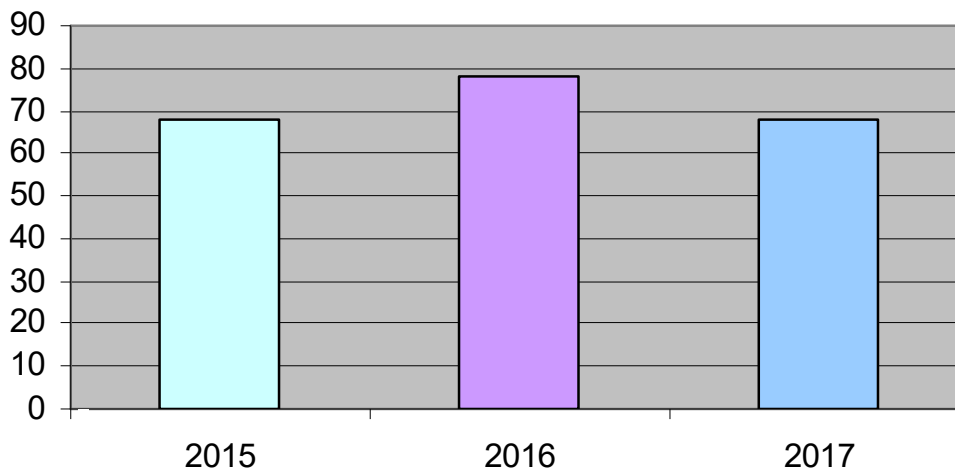
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Identification et enregistrement des animaux

Exploitations contrôlées IPG* BOVINE



Entre 60 et 70 exploitations

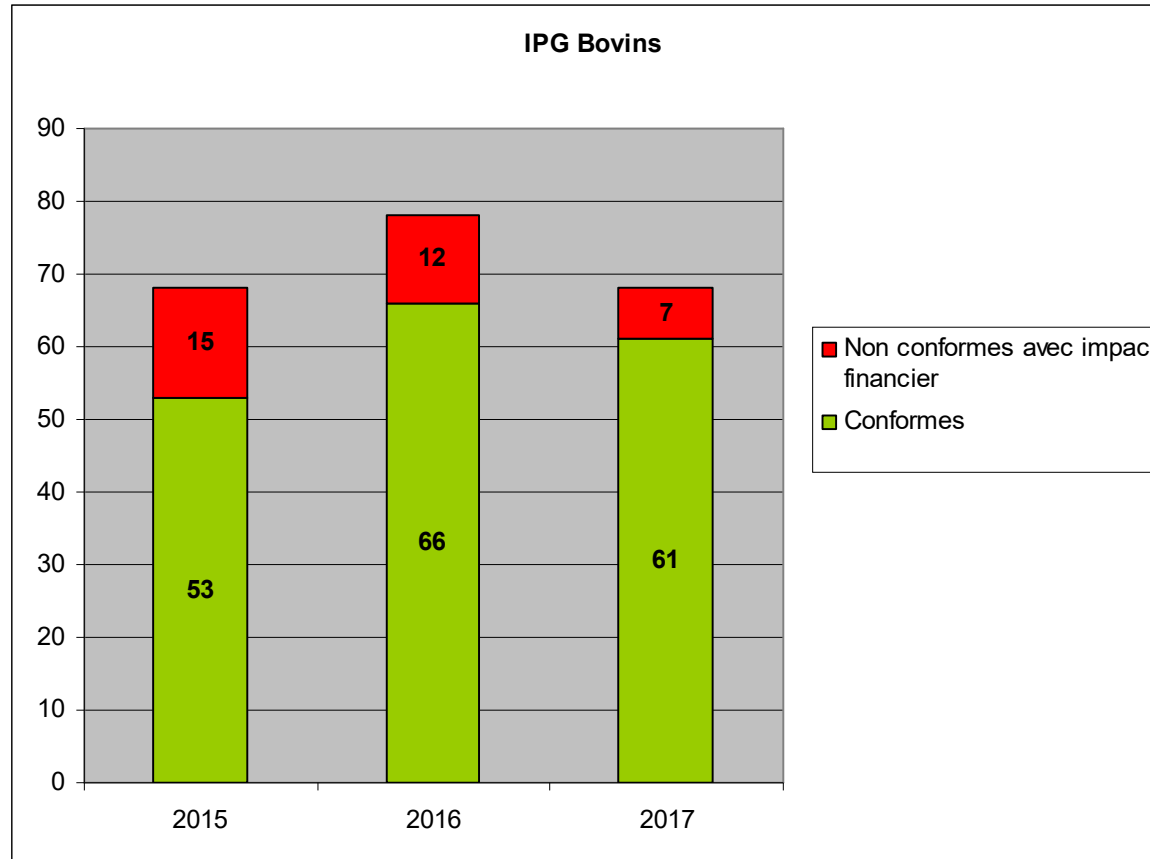
Taux de contrôle: 3 %

* Identification pérenne généralisée



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Amélioration du taux de conformité (86 % → 90%)

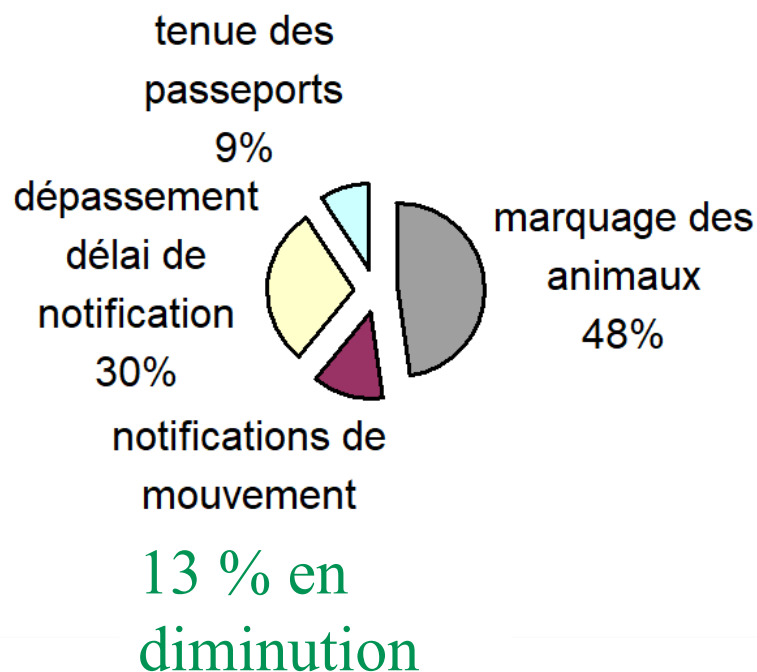


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



IPG BOVINE : les anomalies principales



Sur 111 anomalies **11 % sont pénalisantes**
(17 % en 2016)

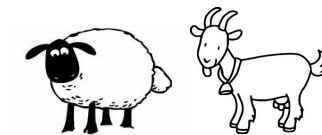
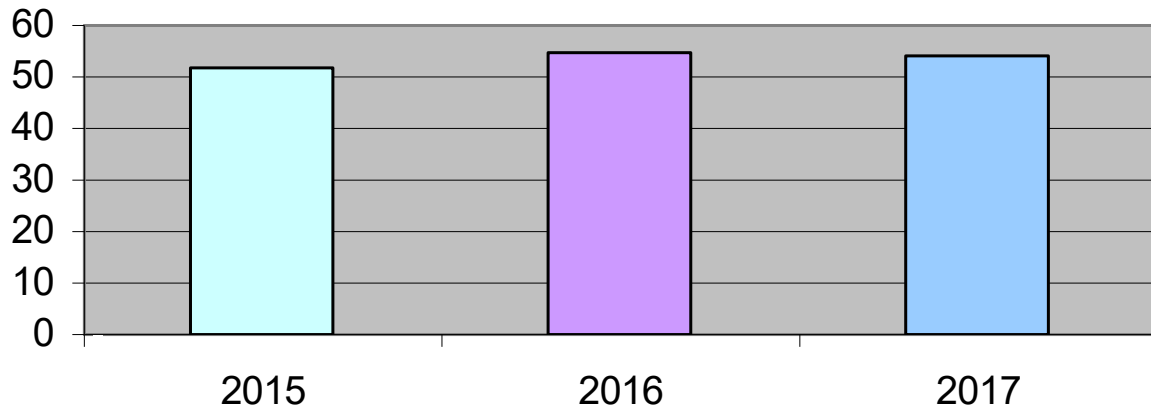


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées IPG OVINS CAPRINS



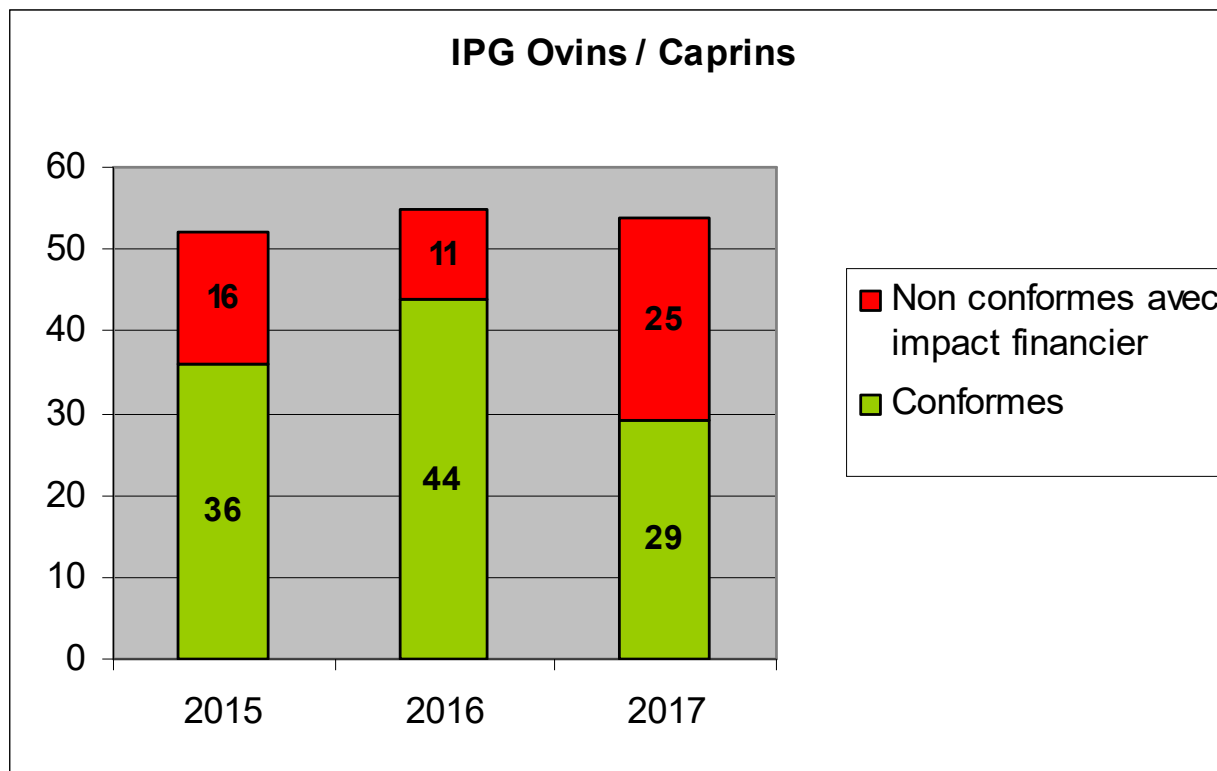
Entre 50 et 55 exploitations

Taux de contrôle: 3 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Le taux de conformité est réduit de (80% → 54%)

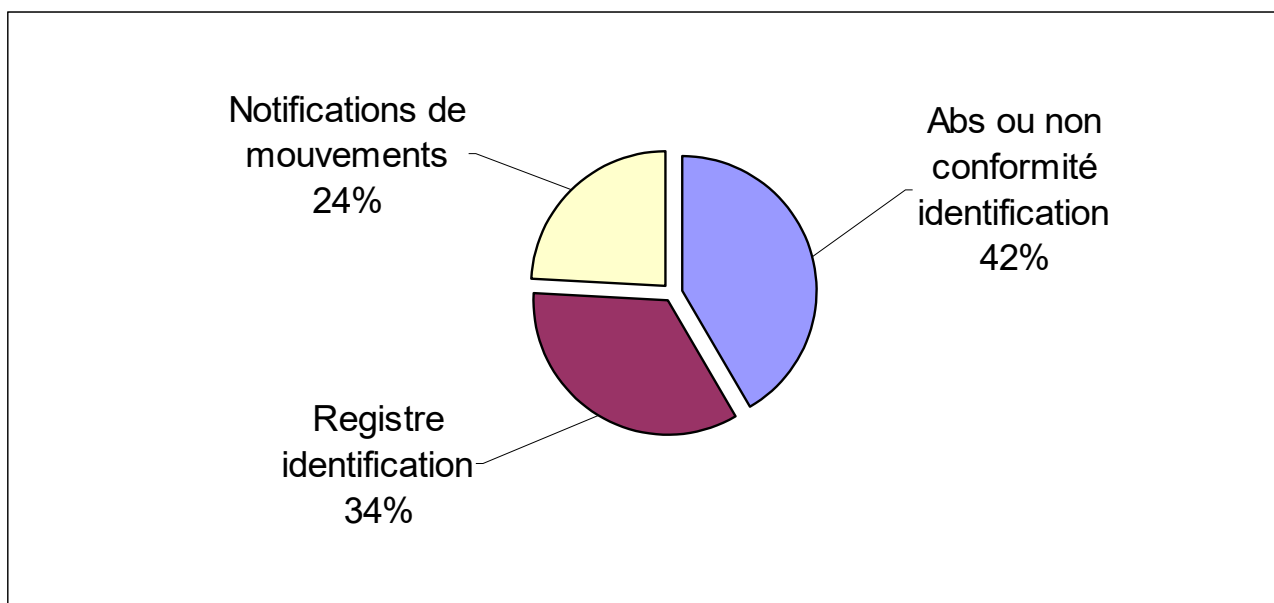


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



IPG Ovins Caprins : les anomalies principales



Sur 79 anomalies **53 % sont pénalisantes**

A noter que malgré une augmentation du nombre d'anomalies, le taux d'anomalies pénalisantes reste stable¹⁶

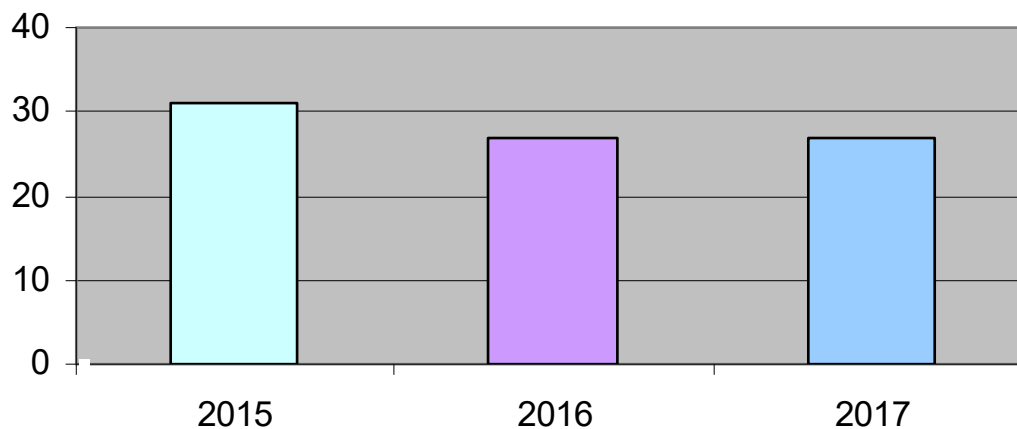


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées Santé animale



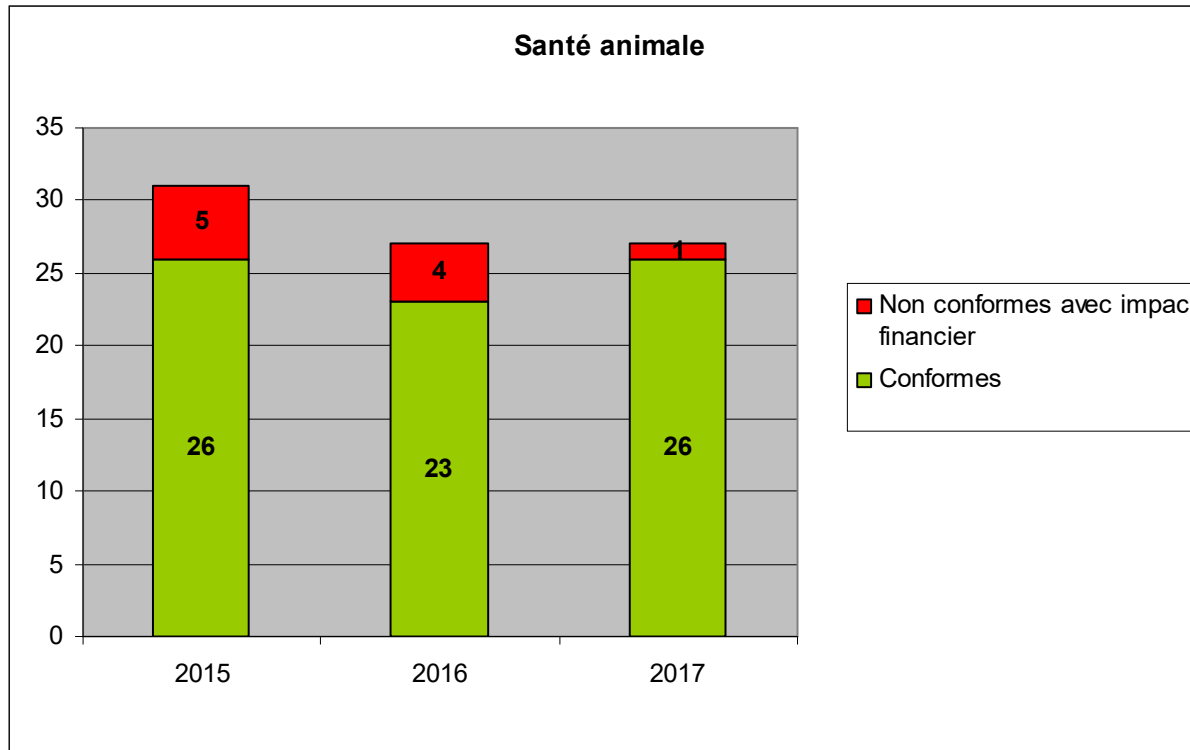
27 exploitations

Taux de contrôle: 1 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Amélioration du taux de conformité (85 % → 96 %)

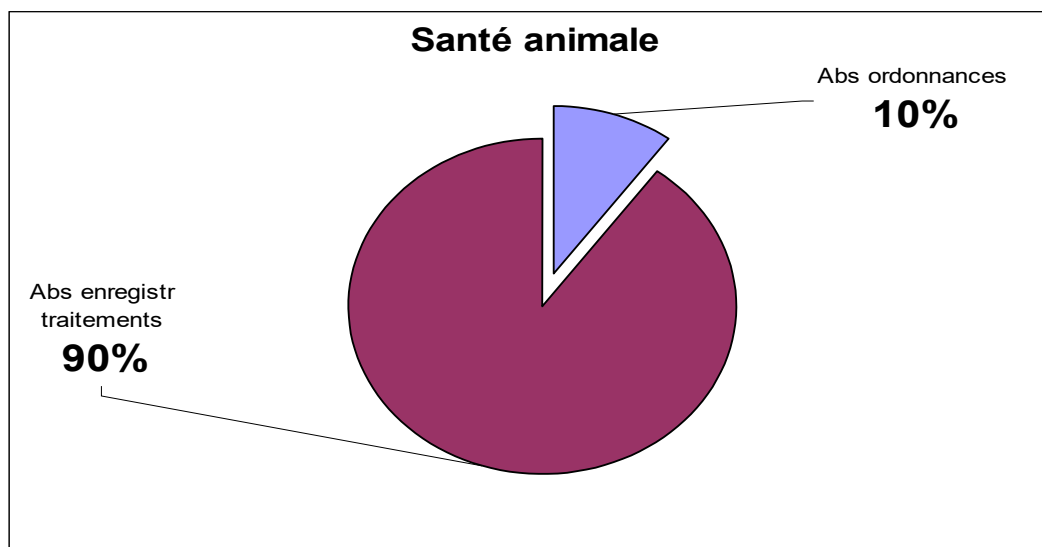


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé animale:les anomalies principales



Sur 10 anomalies **10 % sont pénalisantes**
(55 % en 2016)

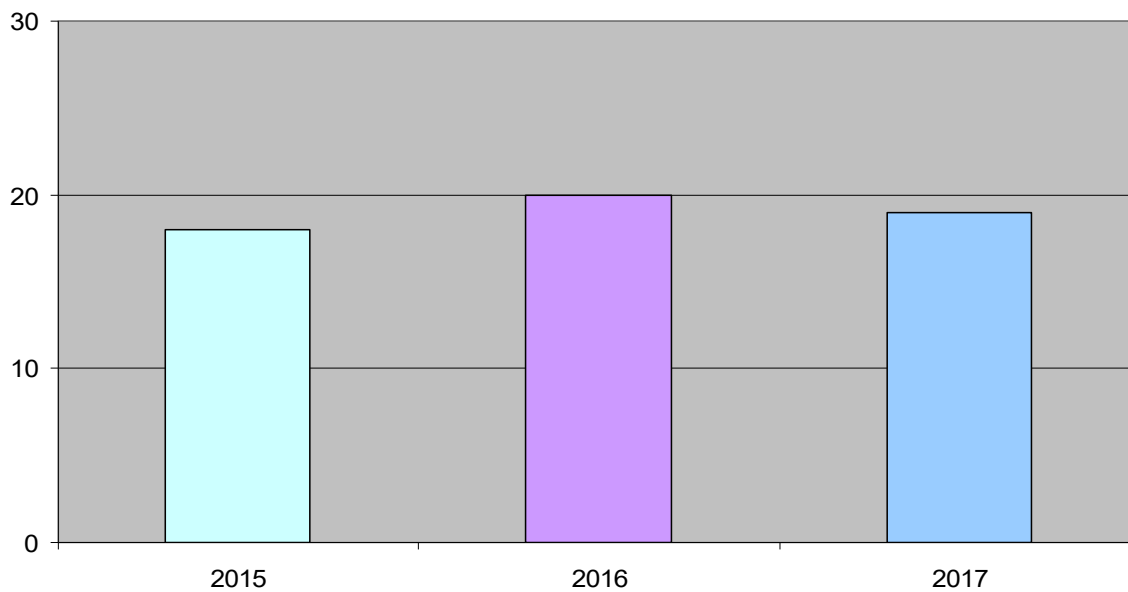


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Exploitations contrôlées Protection animale



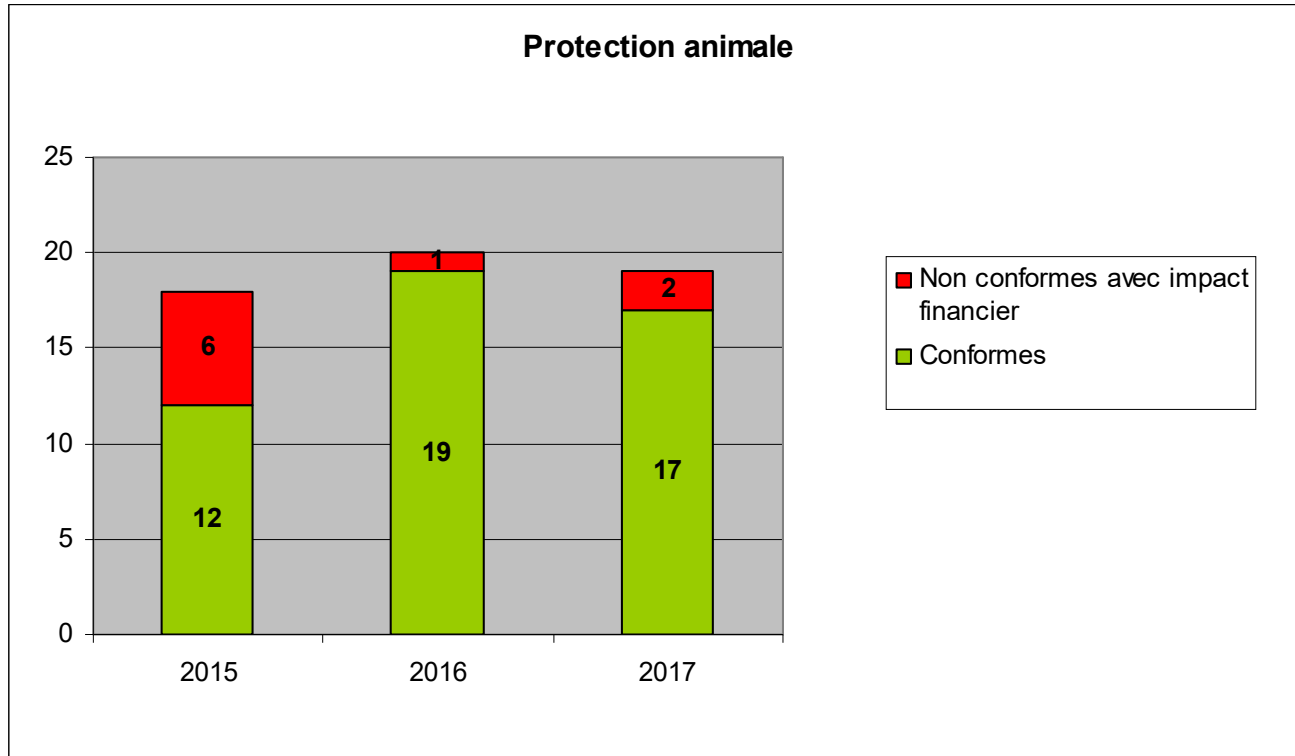
19 Exploitations

Taux de contrôle: 1 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Taux de conformité en baisse (95%→89%)

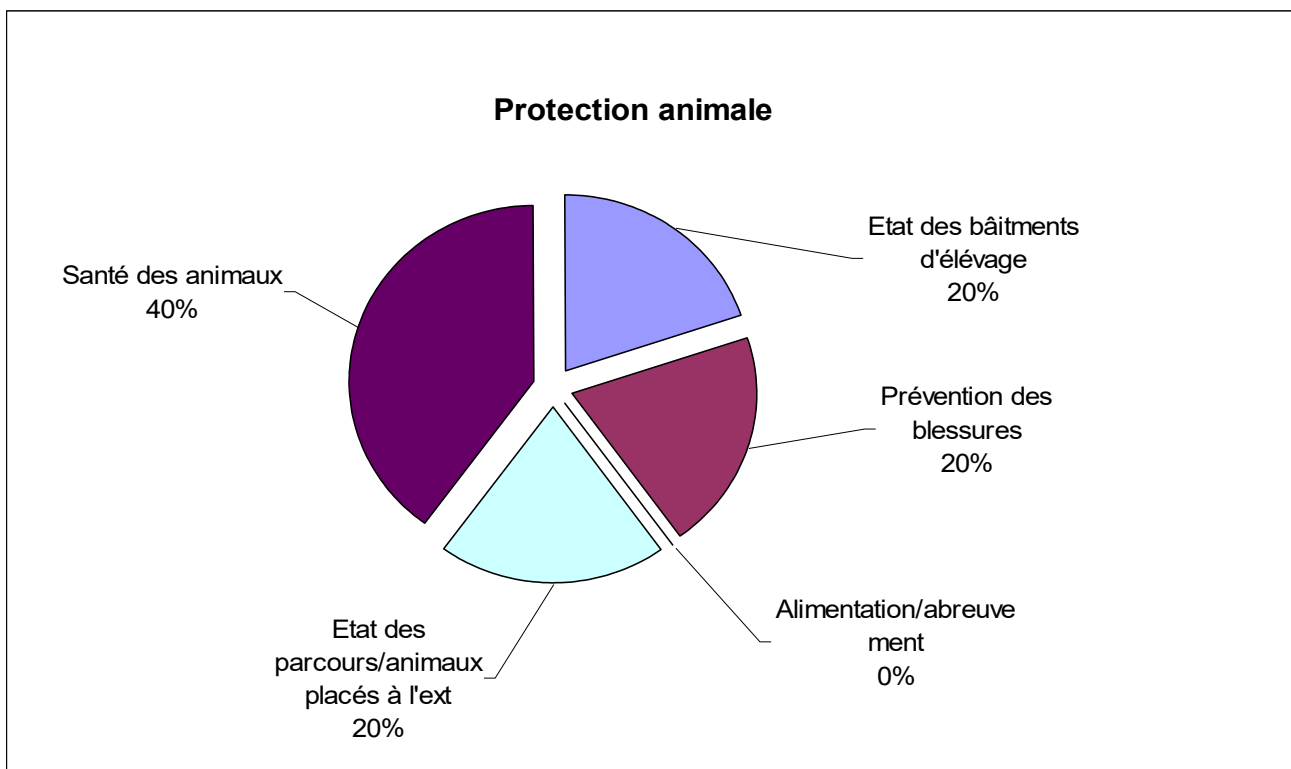


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Protection animale : les anomalies principales



La diminution apparente du taux de conformité ne concerne que 2 dossiers



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



1.2. Les contrôles Surfaceutiques





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



-Eligibilité aux aides surfaces

2016: 192 dossiers en contrôle

41 dossiers avec des constats mais souvent minimes

2017: 181 dossiers en contrôle

76 dossiers avec des constats mais souvent minimes

Pas de résultats officiellement renseignés pour les pénalités SIGC

REMARQUE: L'enjeu « surfaces » se situe plus dans le respect du verdissement que dans les écarts entre surfaces déclarées et surfaces constatées : 30 % du DPB



-Conditionnalité

domaine 1: Environnement, changement climatique et BCAE

domaine 2: Santé publique végétale

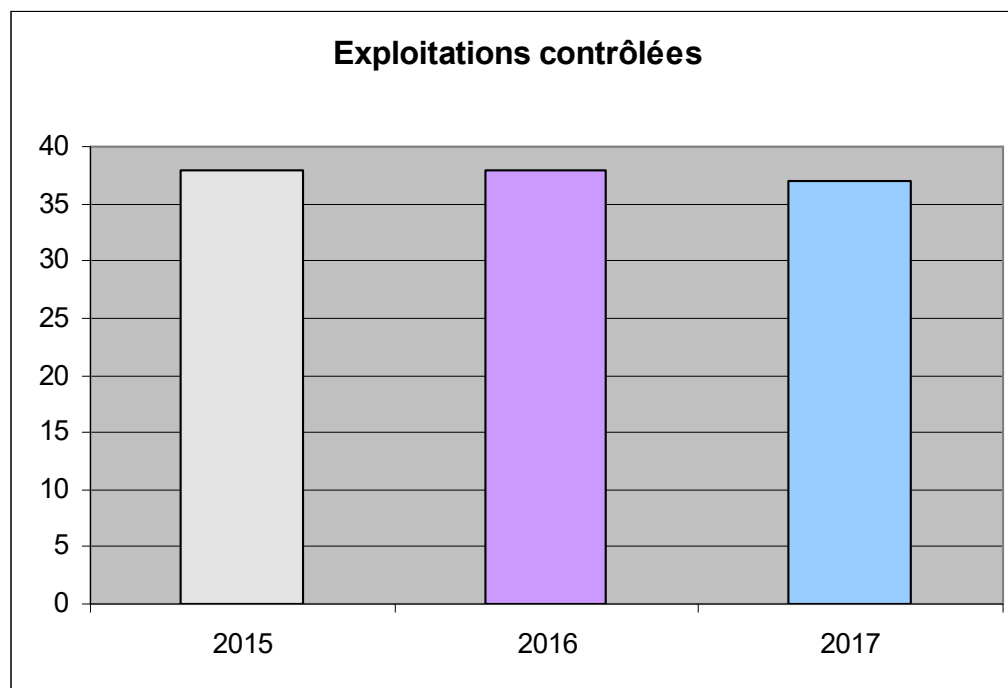


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



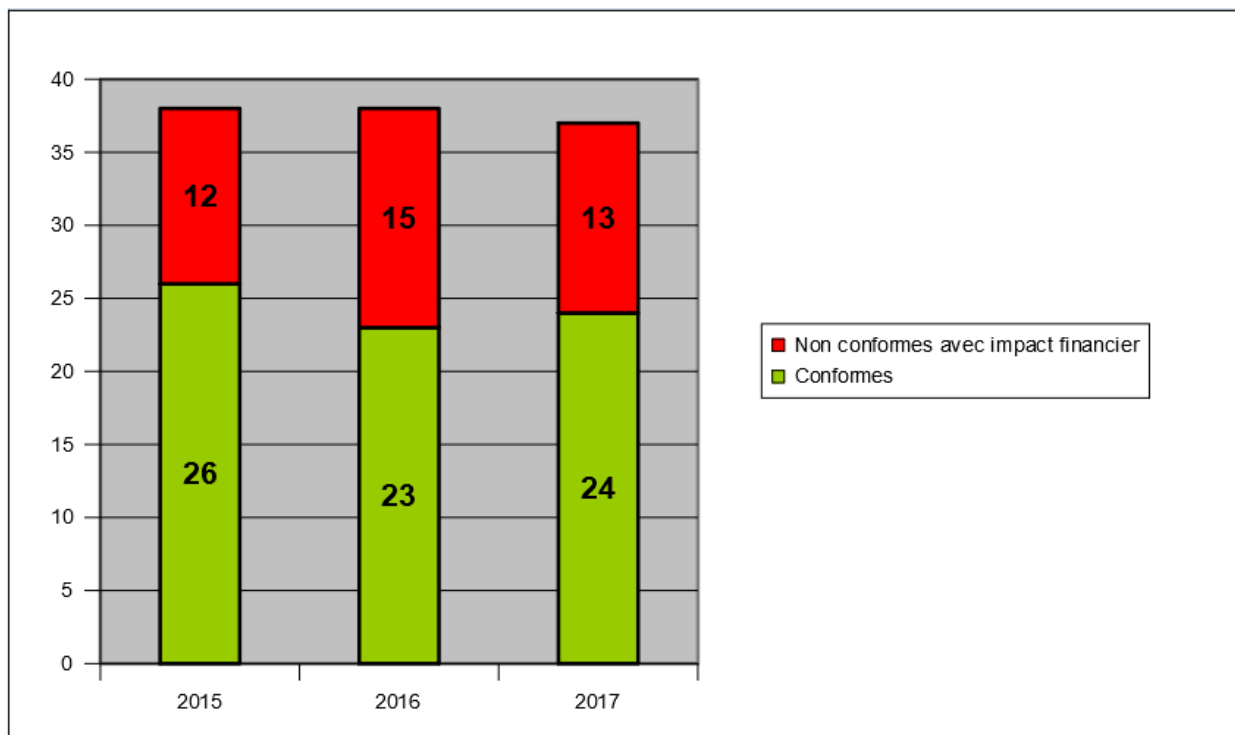
Contrôles environnement





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Amélioration du taux de conformité (62 % → 65%)

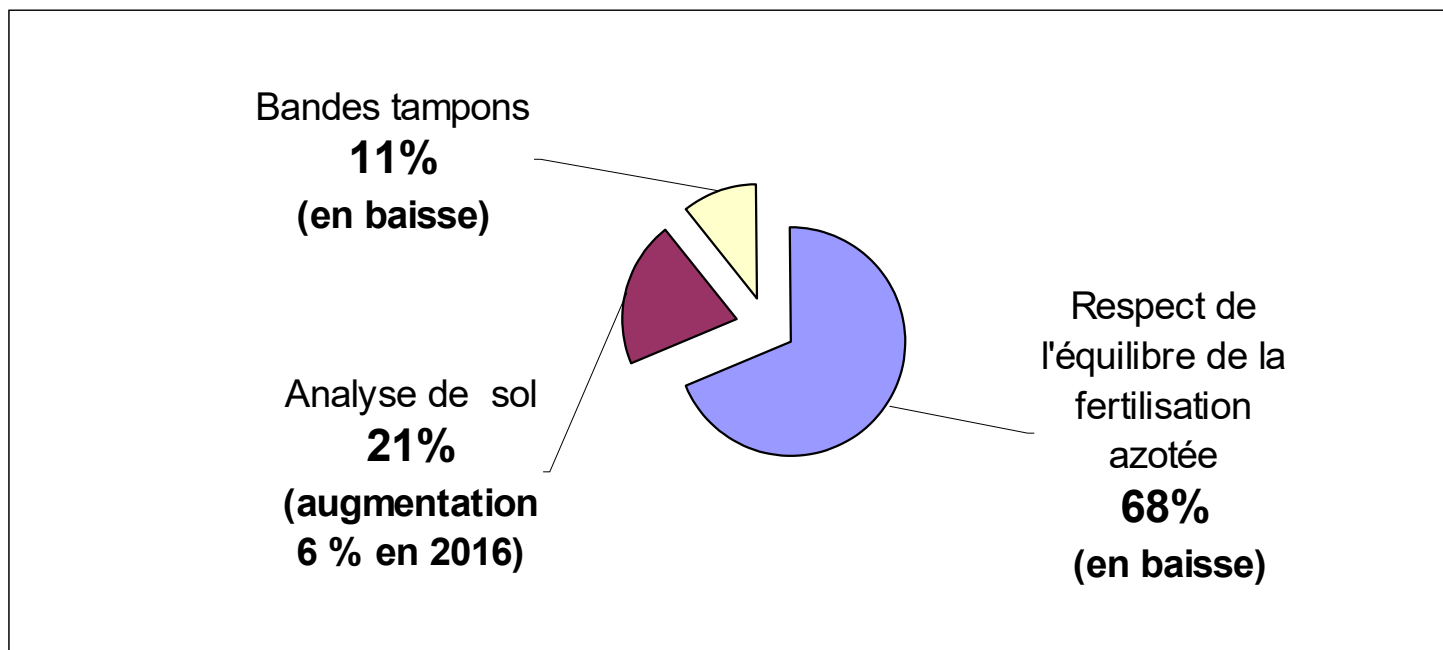


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Environnement : les anomalies principales



Sur 19 anomalies **100 % sont pénalisantes**
Pas de FAP dans le domaine environnement

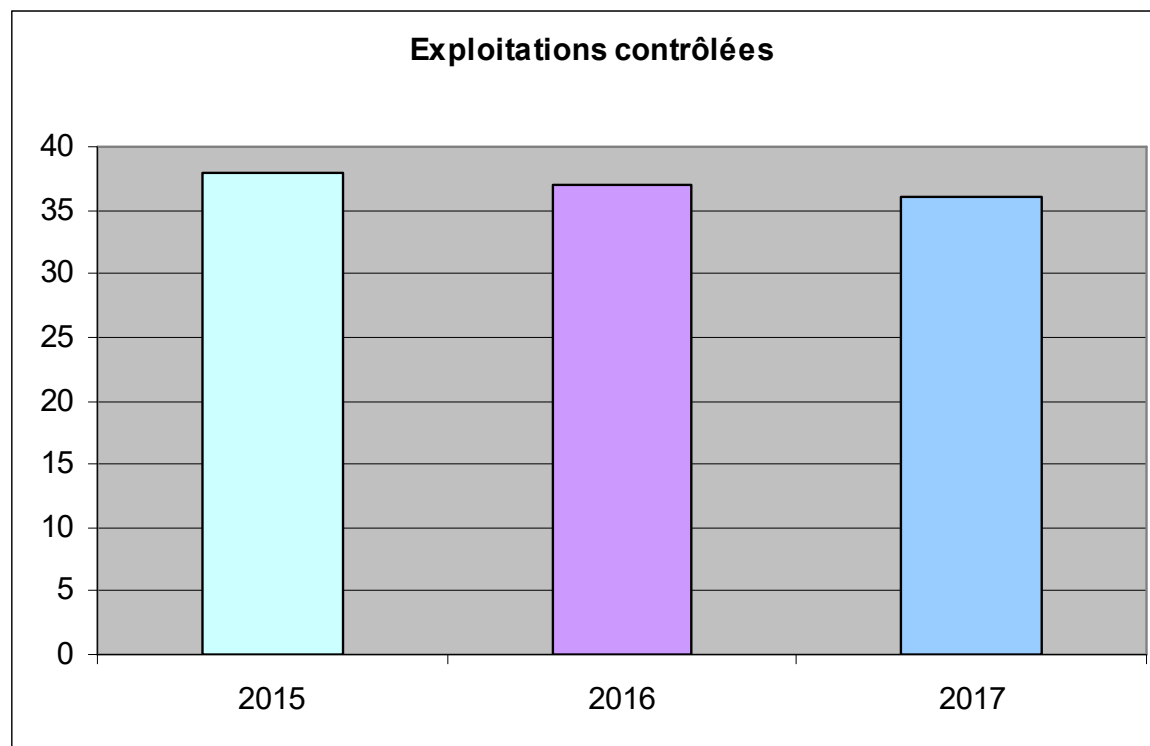


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



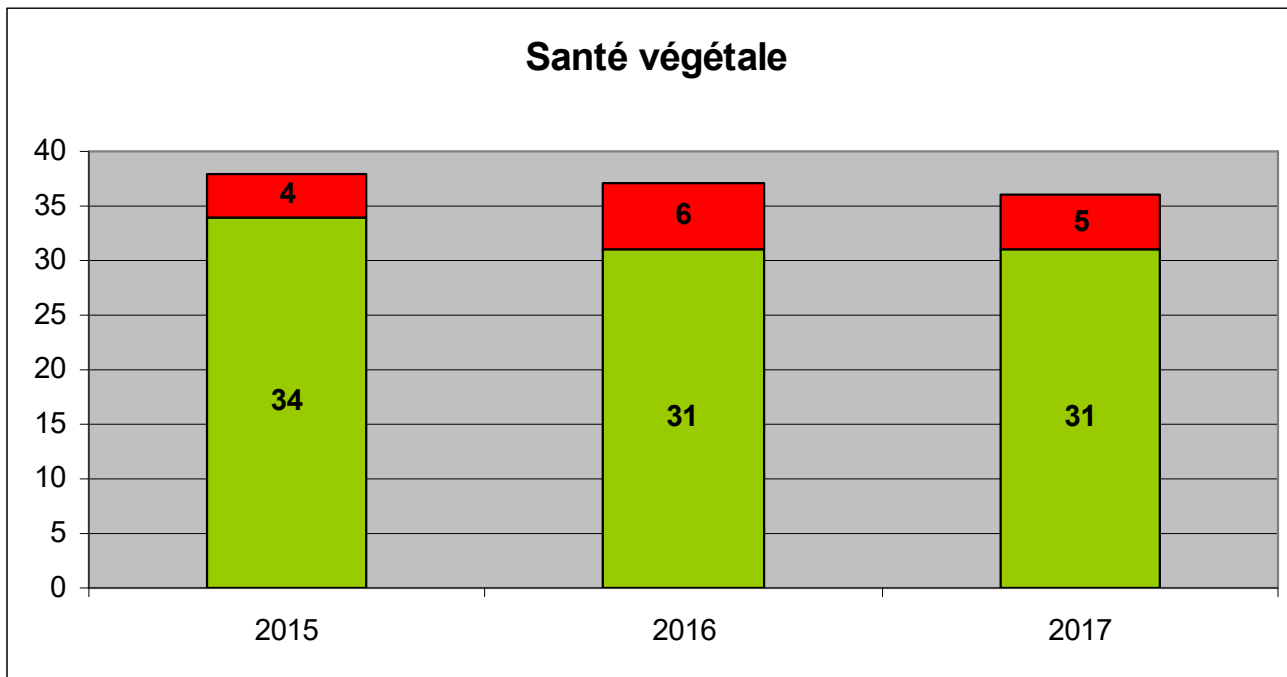
Contrôles Santé végétale





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Augmentation du taux de conformité
(84 % → 86%)

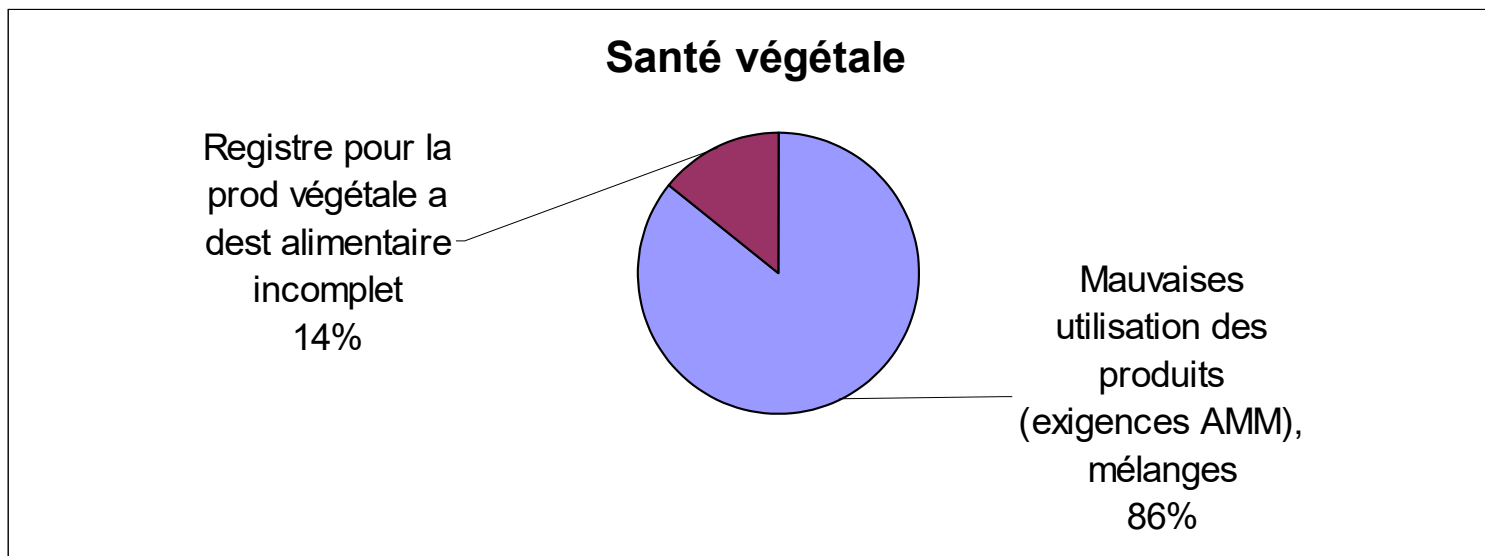


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé végétale:les anomalies principales



Sur 7 anomalies **100 % sont pénalisantes**

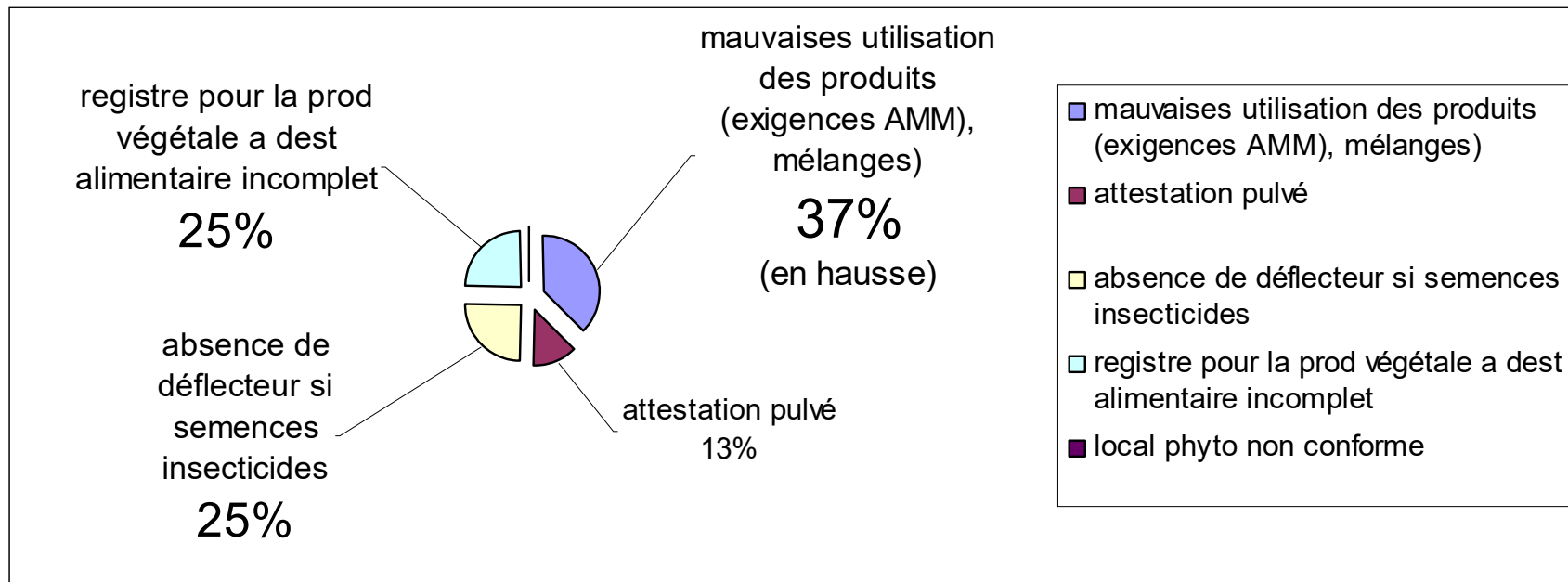


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé végétale : Pour mémoire les anomalies de l'année précédente



Sur 8 anomalies **88 % sont pénalisantes (1 FAP)**

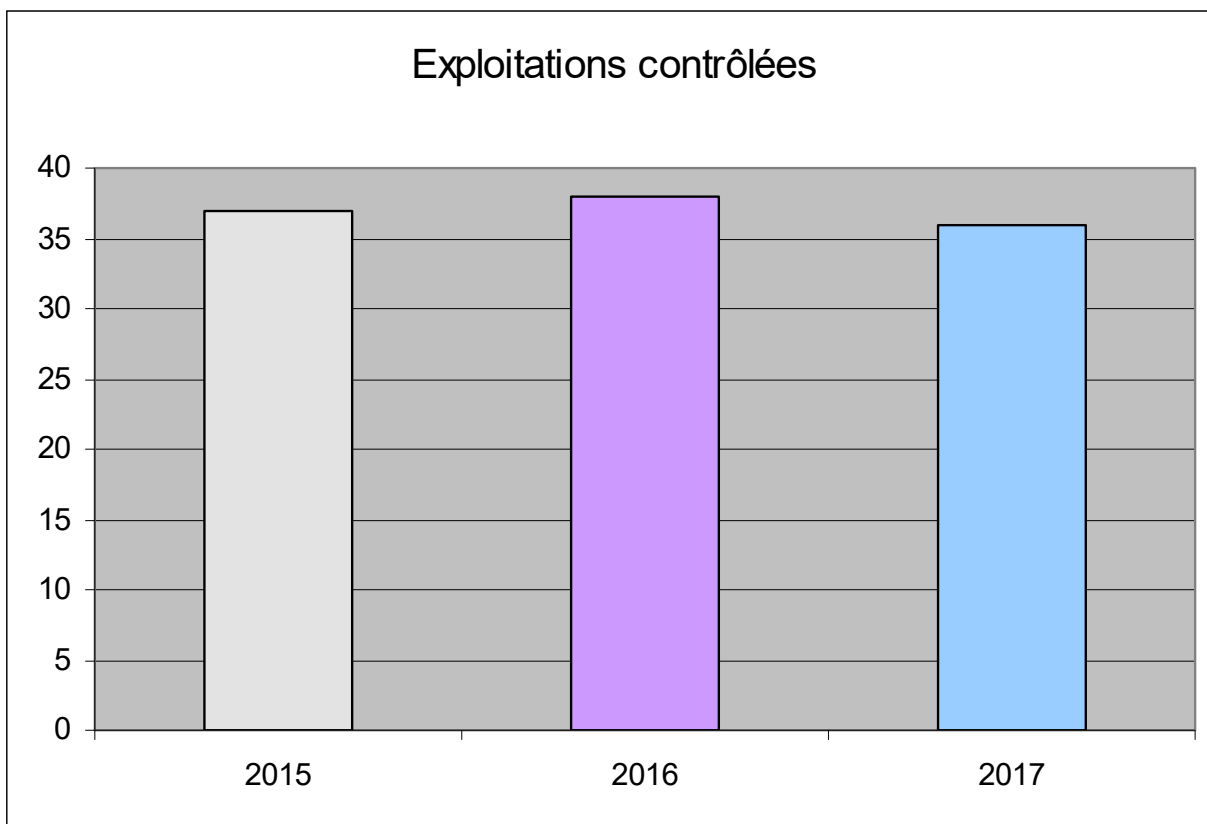


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



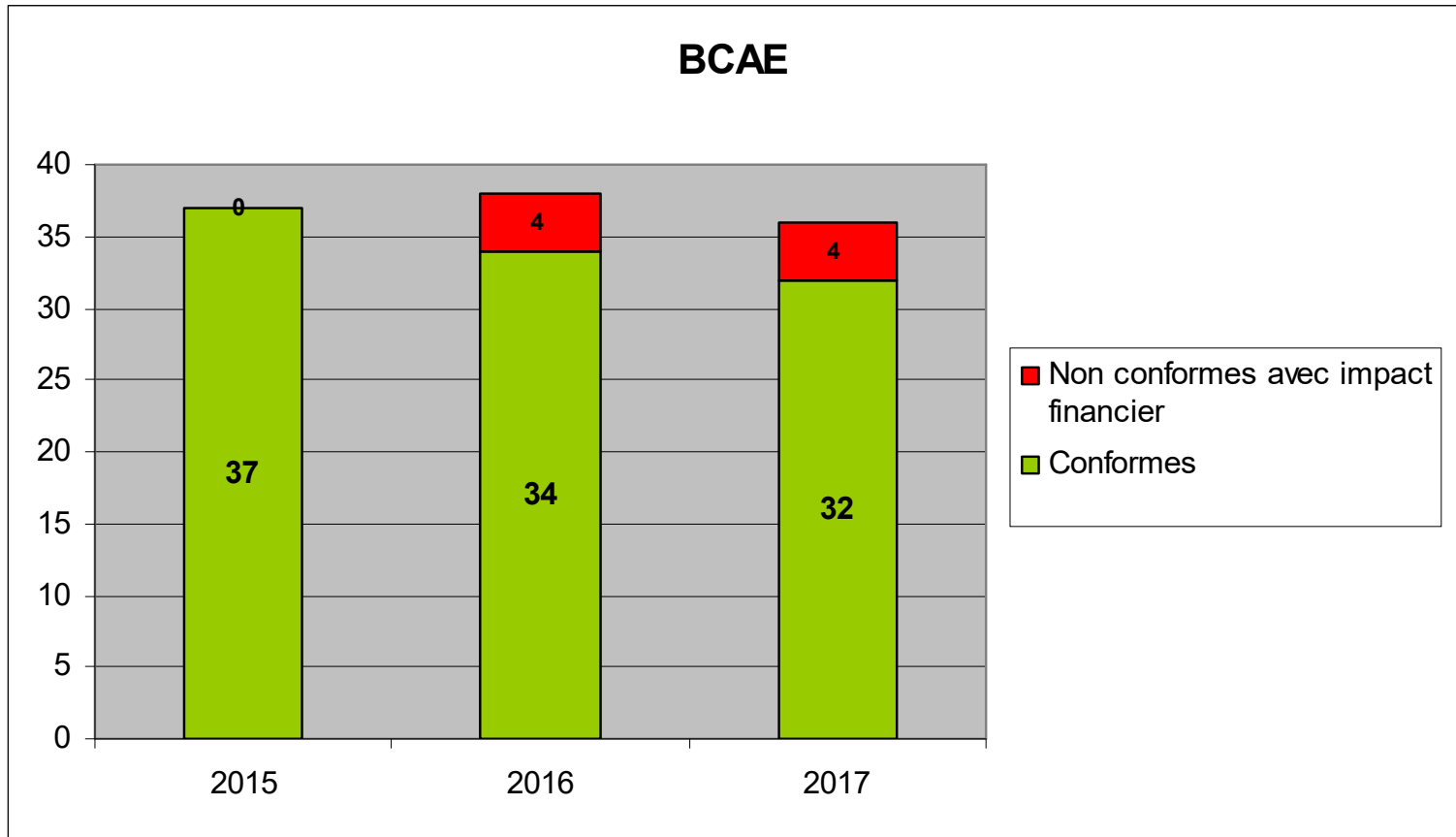
Contrôles BCAE





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Taux de conformité : 89 %

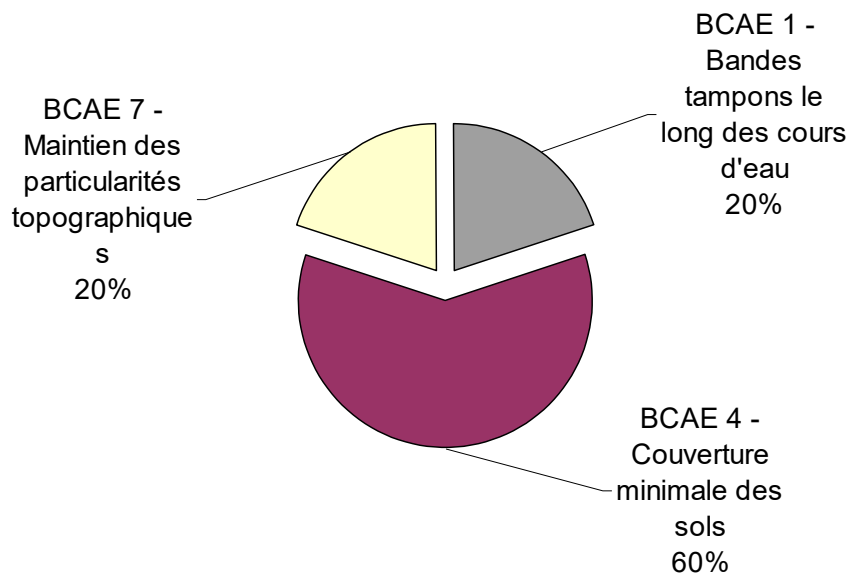


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



BCAE : les anomalies principales



2 nouvelles anomalies par rapport à 2016 notamment la couverture minimale des sols (BCAE 4)



Impact financier non négligeable : 3 à 5 % des aides (+ impact possible sur le verdissement) si le couvert est comptabilisé dans les SIE



La carte des cours d'eau est mise à jour régulièrement et consultable en ligne sur le site: <http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/>

Services de l'Etat | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes...

Accueil > Politiques publiques > Environnement > Politique de l'eau et de la nature > Eau > Référentiels des cours d'eau, des points d'eau et des frayères > Référentiel des cours d'eau et des points d'eau

Référentiel des cours d'eau, des points d'eau et des frayères

Article créé le 07/08/2012 | Mis à jour le 08/06/2017

Référentiel des cours d'eau et des points d'eau

Carte interactive

Arrêté préfectoral n° DDTM/SEBF/11/091 établissant le recensement des cours d'eau du département de l'Eure :

> Arrêté préfectoral - format : PDF - 0,98 Mb

Les rivières du département de l'Eure : des cours d'eau et une biodiversité à préserver à préserver

Gestionnaires

Contenu de la carte

- Cours d'eau lié à la condit
- Bassins versants
- Communes
- WMS_BDORTHO
- WMS_Cadastre
- Surface en eau de plus de
- N_WMS_SCAN25_TOPO_00

Enregistrer la vue courante

Choisissez une commune

Localiser

Saisissez une échelle : 1/ :

Activer

Cours d'eau lié à la conditionnalité

Bassins versants

Carte



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2. Campagne de contrôles 2018



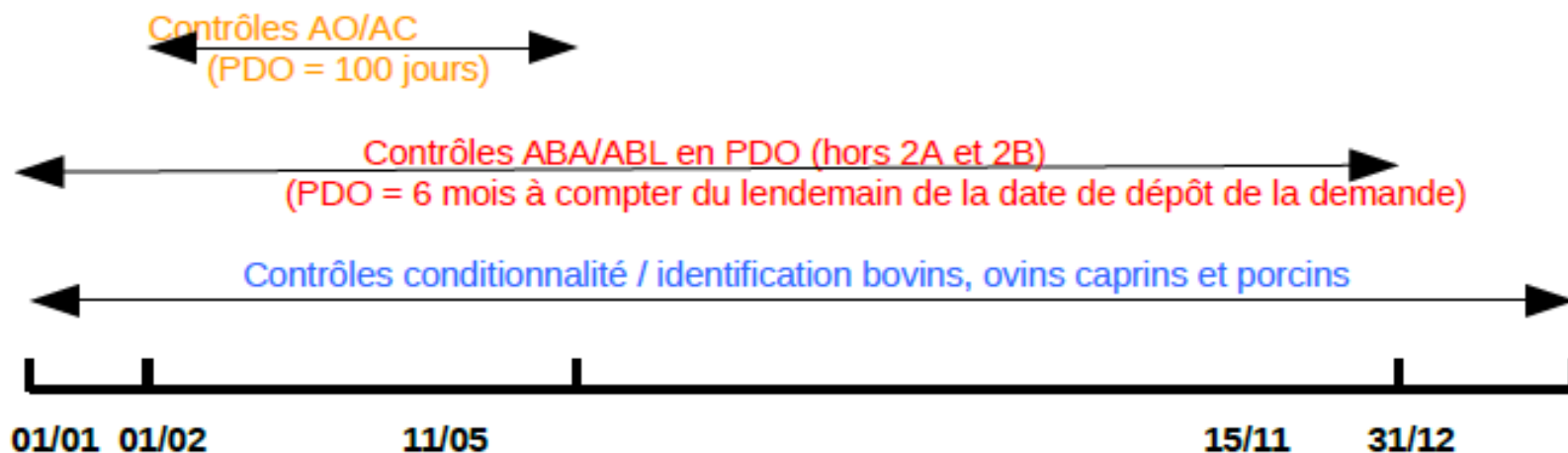
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2.1. Les contrôles Animaux

Fonctionnement normal d'une campagne de contrôle:





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Les mises à contrôles

	motifs de contrôle		
	conditionnalité / identification (IPG)	Éligibilité / aides	Conditionnalité domaine 2: santé publique domaine 3: bien être animal
exploitations ovins/caprines	3 % des détenteurs sélection DDPP	demandeurs AO/C 10 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP complétée par DDTM	tout demandeurs ou détenteurs (25 % maxi de contrôles sur non demandeurs) 1 % des détenteurs sélection DDPP
exploitations bovines	3 % des détenteurs sélection DDPP	demandeurs ABA/ABL 5 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP complétée par DDTM	
		demandeurs AVSLM bio 5 % des demandeurs d'aide 5 % des animaux sélection DDPP	



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Grilles conditionnalité : les évolutions



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Environnement

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Respect des périodes pendant lesquelles l'épandage est interdit	Pour les jeunes agriculteurs: - dates d'épandages absentes OU - dates d'épandages non conformes aux périodes d'interdiction d'épandage prévues par les programmes d'actions en vigueur et absence de preuve d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage	non		3%
	Hors jeunes agriculteurs pour les exploitants dont le délai pour acquérir les capacités de stockage prévu dans le programme d'actions national (dans sa version en vigueur du 11 octobre 2016) est fixée au 1er octobre 2016: - dates d'épandages absentes OU - dates d'épandages non conformes aux périodes d'interdiction d'épandages prévues par les programmes d'action en vigueur	non		3%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Environnement

Respect des périodes pendant lesquelles l'épandage est interdit

Hors jeunes agriculteurs pour les exploitants dont le délai pour acquérir les capacités de stockage prévu dans le programme d'action national (dans sa version en vigueur du 11 octobre 2016) est fixé au 1er octobre 2018:

- dates d'épandages absentes

OU

- dates d'épandages non conformes aux périodes d'interdiction d'épandage prévues par les programmes d'action en vigueur et l'absence de signalement auprès de l'administration de l'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage dans les délais

non

3%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Environnement

Présence de capacités de stockage des effluents d'élevage suffisantes et d'installations étanches	Pour les jeunes agriculteurs :			
	• fuite visible et absence de preuve d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage	non		1%
	• capacités de stockage insuffisantes et absence de preuve d'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage	non		3%
	Hors jeunes agriculteurs, pour les exploitations dont le délai pour acquérir les capacités de stockage prévu dans le programme d'actions national (dans sa version en vigueur au 11 octobre 2016) est fixé au 1er octobre 2016 :			
	• fuite visible	non		1%
	• capacités de stockage insuffisantes	non		3%
Hors jeunes agriculteurs, pour les exploitations dont le délai pour acquérir les capacités de stockage prévu dans le programme d'actions national (dans sa version en vigueur au 11 octobre 2016) est fixé au 1er octobre 2018 :	• fuite visible et absence de signalement auprès de l'administration de l'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage dans les délais	non		1%
	• capacités de stockage insuffisantes et absence de signalement auprès de l'administration de l'engagement dans un projet d'accroissement des capacités de stockage dans les délais	non		3%



Protection bien-être animal

GRILLE « BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX » - « TOUS ÉLEVAGES SAUF PORCS (EN BATIMENT) ET VEAUX (EN BATIMENT) »

Points de contrôle	Éléments d'appréciation	Syst. d'avertissement précoce		Anomalies	Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité		
1- État des bâtiments d'élevage (5 éléments d'appréciation)	1- Circulation de l'air / qualité de l'air / taux de poussière / sources de renouvellement d'air	non		Exigence non respectée : • 1 ou 2 éléments d'appréciation non-conformes • 3 éléments d'appréciation ou plus non-conformes	3 %
	2- Température / taux d'humidité / fonctionnement du système d'enregistrement des paramètres d'ambiance si présent et correction des éventuelles anomalies enregistrées	non			
	3- Fonctionnement du dispositif d'éclairage artificiel (lorsqu'il est requis)	non			5 %
	4- Si ventilation artificielle : fonctionnement du système de ventilation principal et du système de ventilation de secours / système d'alarme opérationnel	non			
	5- Sols / aire de couchage : conception et drainage	non			



Protection bien-être animal

5- Protections spécifiques (pour les animaux placés à l'extérieur)	Protection contre les intempéries non conforme	non		Élément d'appréciation non conforme	3%
	Protection contre les prédateurs terrestres pour les volailles et les porcs (partie naissage) par la présence d'un enclos grillagé ou d'un dispositif présentant un niveau de protection équivalent	non		Élément d'appréciation non conforme	1%

2- Prévention des blessures (5 éléments d'appréciation)	1- Absence de matériaux tranchants ou obstacles sur les lieux de vie et de circulation des animaux.	non		Exigence non respectée : • 1 ou 2 éléments d'appréciation non-conformes • 3 éléments d'appréciation ou plus non-conformes	3%
	2- Absence d'entrave causant des souffrances ou des dommages inutiles	non			
	3- Absence d'attache des truies et cochettes.	non			
	4- Mise à disposition de matériaux permettant des activités de recherche et de manipulation (hors truies et cochettes en stalles individuelles)	non			5%
	5- Absence de mutilation / Modalité de réalisation des pratiques zootechniques permises par la réglementation nationale : • réduction des coins et des défenses, • section partielle de la queue, • castration des porcs mâles, • pose d'anneaux nasaux.	non			



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Identification animale

GRILLE « SANTÉ – PRODUCTIONS ANIMALES » - « IDENTIFICATION ET ENREGISTREMENT DES PORCINS »

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Présence du matériel de marquage dans l'exploitation	Absence de matériel de marquage des animaux : <ul style="list-style-type: none">• 2 ou 3 animaux présents sur l'exploitation• au moins 4 animaux présents sur l'exploitation	oui	1 mois	1 %
		non		5 %



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'EURE



Santé – Productions végétales

GRILLE « SANTÉ – PRODUCTIONS VÉGÉTALES » - « UTILISATION DES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES »

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Contrôle technique du pulvérisateur dans les conditions prescrites par la réglementation en vigueur	Non-détention d'un rapport de contrôle technique (conforme) pour un pulvérisateur pour arbres et arbustes, un pulvérisateur à rampe, un pulvérisateur combiné ou un pulvérisateur fixe ou semi-mobile : <ul style="list-style-type: none">• exigible depuis moins d'1 an• exigible depuis au moins 1 an et moins de 3 ans• exigible depuis au moins 3 ans	non		1%
		non		3%
		non		5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Santé – Productions végétales

Points de contrôle	Anomalies	Système d'avertissement précoce		Réduction
		Applicable ?	Délai de remise en conformité	
Registre pour la production végétale destinée à la consommation humaine et animale	Absence ou incomplétude du registre : <ul style="list-style-type: none">registre incomplet <i>NB : Les informations indispensables à la traçabilité des traitements sont :</i> <ul style="list-style-type: none">la parcelle ainsi que l'espèce et la variété cultivéele nom complet de la spécialité commerciale utilisée pour chaque traitementles quantités et doses de produits utiliséesla date de traitement. <ul style="list-style-type: none">absence totale de registre.	oui, si aucune information indispensable à la traçabilité des traitements n'est manquante	1 mois	1%
		non		3%



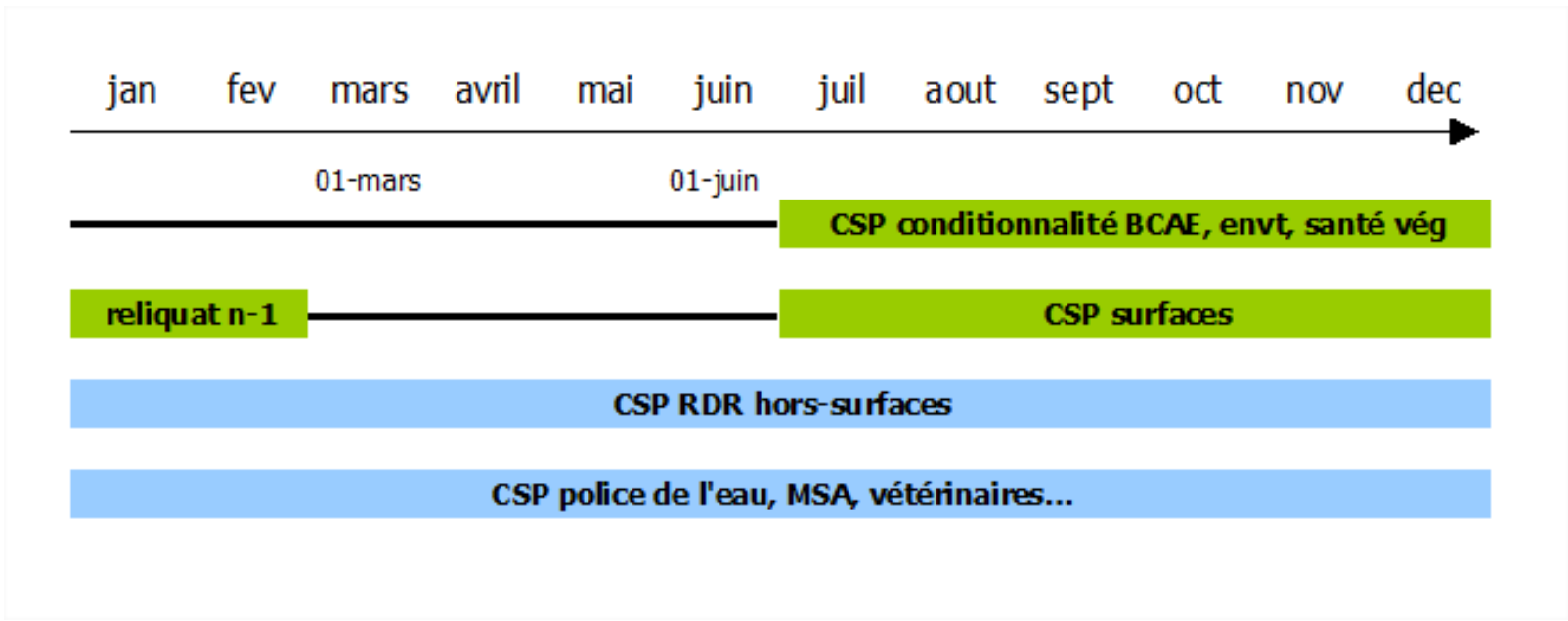
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



2.2. Les contrôles Surfaceutiques et RDR hors SIGC

Fonctionnement normal d'une campagne de contrôle:





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2017 pour les aides surfaciques du 1er pilier au sein de la zone TD:

bénéficiaires demandant:	taux
DPB	5%
paiement redistributif	5%
paiement en faveur des JA	5%
bénéficiaires soumis aux obligations du verdissement	5%
bénéficiaires ayant des prairies naturelles sensibles	5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2017 pour les aides surfaceutiques du développement rural (2ème pilier):

bénéficiaires demandant:	taux
une aide de développement rural	5%
une MAEC	5%
une aide AB	5%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Rappel des taux de contrôle 2017 pour bénéficiaires soumis aux BCAE :

bénéficiaires soumis au respect des BCAE	taux
bénéficiaires d'aides directes du 1er pilier	1%
bénéficiaires d'aides surfaciques du développement rural (2ème pilier)	1%



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Textes réglementaires

Cadre européen:

- Règlement (UE) n°1306/2013 du parlement Européen et du Conseil du 17/12/2013: *financement, gestion et suivi de la PAC (conditionnalité)*
- Règlement (UE) n°1307/2013 du parlement Européen et du Conseil du 17/12/2013: *régime de soutien relevant de la PAC (éligibilité)*
- Règlement d'exécution (UE) n°809/2014 du parlement européen et du Commission du 17/07/2014: *système intégré de gestion et de contrôle, les mesures en faveur du développement rural et la conditionnalité*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Textes réglementaires

Cadre national:

- Instructions techniques
 - aides sélection, conditionnalité, suite à donner*
- Arrêté national, départemental
- Lettre du Premier Ministre du 31/07/2015
- Lettre du Premier Ministre du 14/12/2015
- Autres:
 - Rapport MASSAT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Pour information, une carte des enjeux environnementaux sur le territoire agricole de l'Eure est disponible sur le site de la préfecture

[Lien carte \(site préfecture\)](#)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE



Merci de votre attention